Rapport public Parcoursup session 2025

Campus Orion - BTS - Agricole - Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Campus Orion - BTS - Agricole - Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (6226)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 5%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 19%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Campus Orion - BTS - Agricole - Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (6226)	Jury par défaut	Autres candidats	31	92	72	72	7
		Bacheliers professionnels toutes séries	11	18	16	16	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Campus Orion - BTS - Agricole - Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (6226)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	61	49	49	3	42,9 %
			Masculin	31	23	23	4	57,1 %
			Total	**92**	**72**	**72**	**7**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	13	12	12	1	33,3 %
			Masculin	5	4	4	2	66,7 %
			Total	**18**	**16**	**16**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Campus Orion - BTS - Agricole - Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (6226)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	17	15	15	3	100 %
				AB	14	14	14	0	0 %
				B	7	7	7	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	**42**	**40**	**40**	**3**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	12	12	12	0	0 %
				AB	8	8	8	1	100 %
				B	5	5	5	0	0 %
				Total	**26**	**26**	**26**	**1**	**100 %**
			Diplômes étrangers	Sans mention	13	4	4	2	66,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	5	1	1	1	33,3 %
				B	5	0	0	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	**24**	**6**	**6**	**3**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	7	7	7	1	33,3 %
				AB	6	5	5	2	66,7 %
				B	3	2	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	**18**	**16**	**16**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Campus Orion - BTS - Agricole - Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (6226)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	55	55	55	3	42,9 %
			En réorientation	8	8	8	0	0 %
			Non scolarisés	12	4	4	2	28,6 %
			Scolarité étrangère	16	4	4	2	28,6 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	**92**	**72**	**72**	**7**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	16	16	16	3	100 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	**18**	**16**	**16**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Campus Orion - BTS - Agricole - Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (6226)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Matières scientifiques. Basé sur les bulletins de notes : résultats obtenus en mathématiques, physique-chimie, biologie... Notes dans les éventuelles spécialités ou options scientifiques suivies.	Résultats obtenus en 1ère/Terminale et à l'examen	Très important
	Matières littéraires. Basé sur les bulletins de notes : résultats obtenus en français et en anglais.	Résultats obtenus en 1ère/Terminale et à l'examen	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail : capacité d'organisation, efficacité, rigueur, efforts réalisés.	Fiche Avenir (appréciations), bulletins	Très important
	Capacités pratiques : capacité d'organisation, efficacité, rigueur, efforts réalisés, respect des consignes et protocoles.	Basé sur les appréciations figurant sur les bulletins : Capacités en TP	Très important
Savoir-être	Investissement dans le travail : assiduité au cours des formations précédentes, efforts réalisés.	Basé sur les appréciations des bulletins de notes et la fiche Avenir	Important
	Capacités de coopération : capacité à travailler en groupe, à mener des projets.	Basé sur la fiche avenir, les bulletins et les appréciations	Important
	Savoir-être : ponctualité et présentéisme, respect des règles de vie de l'établissement.	Basé sur les appréciations, les bulletins et la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé : qualité rédactionnelle, cohérence, solidité du projet, investissement démontré.	Basé sur le projet de formation démontré par la lettre de motivation et la fiche avenir	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Projet de formation individualisé : projet de formation non générique, argumenté et personnel.	Basé sur le projet de formation : formulation, présentation, personnalisation à l'établissement	Très important
	Un projet porteur de sens : faisabilité de la formation au vu du profil et de la motivation.	Basé sur la fiche avenir, les appréciations sur les bulletins, les résultats académiques obtenus, la maîtrise de la langue (français) et la lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement et citoyenneté : capacité à s'insérer dans une dynamique citoyenne, sociale et solidaire.	Basé sur les activités et centres d'intérêt ; sur le projet de formation ; sur la fiche Avenir et sur les appréciations sur les bulletins	Important
	Péri et extra-scolaire : qualité des réalisations, des engagements.	Basé sur les activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)

- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Des résultats académiques très insuffisants
- Incohérence du projet avec la formation

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'étude des voeux s'est réunie avant le processus de traitement algorithmique pour définir les critères de sélection des candidats et leur importance.
Il en a résulté une priorisation des coefficients des matières présentes sur les bulletins des candidats, une importance étant donnée aux matières scientifiques, au français et à l'anglais. Outre les résultats scolaires, nous attachons une importance prépondérante à la motivation du projet, au savoir-être et au savoir-faire.
Suite au traitement algorithmique, nous étudions chaque dossier dans son intégralité avant de prendre une décision.
Ces critères ont été affectés à l'étude des dossiers 2025.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les résultats académiques (bulletins, fiche avenir...) sont pris en compte dans l'évaluation des dossiers, particulièrement dans les matières scientifiques, le français et l'anglais.

Cependant, ils ne sont pas seuls à déterminer la qualité du dossier :
- un dossier sans notes, sans appréciations, sans projet de formation **explicité par la lettre de motivation**, ou sans document attaché (bulletins, diplôme...) est **TRES** pénalisant
- la **lettre de motivation** ou le "projet de formation", est **DETERMINANTE** pour permettre au jury de juger de la qualité du dossier, de la cohérence du projet avec la formation.
- les **aspects extra-scolaires** ont une place **importante** dans l'examen de votre candidature.

L'**aspect qualitatif** (savoir-faire, savoir-être, motivation du projet) est **PREPONDERANT** dans l'étude du dossier des candidats.

Veillez à présenter un dossier correctement formulé, sans fautes d'orthographe et de syntaxe, renseigné et argumenté.

Signature :
Stéphane GEFFROY,
Chef d'établissement de l'établissement Campus Orion